

*Congé d'été*

**M. Althouse:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'honorable représentant me permet-il de lui poser une question maintenant ou préfère-t-il terminer son intervention?

**M. Hnatyshyn:** Je serais ravi de répondre à une question à la fin de mon intervention, monsieur l'Orateur.

**M. Rossi:** Il n'a jamais bien su répondre aux questions, même quand il était ministre.

**M. Hnatyshyn:** Au moins, nous avons eu la chance d'être ministres une fois, mais certains ne l'auront jamais.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis certainement prêt à m'en remettre à la décision de l'honorable représentant à qui il appartient de choisir s'il veut répondre à une question ou non. Pourrait-il dire à la présidence ce qu'il souhaite faire?

**M. Hnatyshyn:** Allez-y.

**M. Althouse:** L'honorable représentant pourrait-il dire à la Chambre étant donné qu'il a été ministre, s'il se considère aussi coupable dans cette affaire puisqu'il vient juste d'exposer les responsabilités des ministres.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hnatyshyn:** Je puis dire une chose à l'honorable représentant. En ce qui nous concerne, nous aurions résolu cette question à la satisfaction du public si nous avions été au pouvoir, sans l'aide du NPD et de la coalition libérale dont le député a connaissance et qu'il approuve sur bien des sujets, y compris dans le domaine constitutionnel. Notre parti n'a accepté aucun compromis. Nous prenons nos responsabilités au sérieux. Ce que fait le gouvernement, c'est qu'il essaie de se couvrir et de nier toute responsabilité dans cette affaire.

**M. Masters:** Répondez à la question.

**M. Hnatyshyn:** J'y ai répondu. En ce qui nous concerne, nous n'aurions rien caché. L'honorable représentant ignorait tout de cela quand il a apporté son soutien au gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, pourrions-nous avoir un peu de silence? C'est vrai que le député n'intervient jamais. Tout ce qu'il fait, c'est de voter pour le gouvernement.

Plusieurs éléments montrent que le gouvernement était tout à fait au courant des activités du cartel et de leurs conséquences. Les archives de l'État contiennent un rapport de la société Gulf en date du 8 mars 1974 dans lequel les fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources admettaient que les services publics canadiens doivent s'attendre à payer le prix mondial.

En outre, comme je l'ai dit tout à l'heure, les sociétés s'inquiétaient au départ des conséquences de la loi sur les

coalitions. Le gouvernement leur avait promis que rien ne serait fait en ce domaine tant qu'il serait en place.

En troisième lieu, il semble que le gouvernement ait discuté avec les membres du cartel des retombées que cette situation pourraient avoir au Canada. La preuve en est que MM. MacNabb et Runnalls sont accusés tous deux de conspiration. Le ministre de la Justice a beau prétendre qu'ils ne sont accusés de rien, il n'en reste pas moins qu'ils sont accusés de conspiration.

Je peux comprendre que le gouvernement veuille ajourner dans cette situation embarrassante et qu'il essaye de renvoyer les députés chez eux. Il veut que le Parlement ajourne pour un bon bout de temps. Pendant ce temps, le premier ministre reçoit les chefs des nations occidentales industrialisées et ne veut pas que des députés lui posent des questions au sujet de la participation de son gouvernement à un cartel ni sur sa part de responsabilité dans cette affaire. Je comprends donc pourquoi le gouvernement veut se débarrasser des députés.

Nous prenons nos responsabilités de députés de l'opposition très au sérieux. Nous avons pour mission de veiller à ce que personne, y compris celle qui détient la plus haute charge politique au Canada, ne soit au-dessus de la loi.

D'autre part, nous avons un intérêt légitime à savoir exactement quel rôle le pouvoir politique a joué dans cette affaire. Nous devons savoir ce qui s'est passé pour pouvoir affirmer que de tels agissements politiques sont inacceptables dans notre pays.

J'ai énoncé certains des éléments de la situation. Il s'agit d'une question cruciale, car elle met directement en cause la crédibilité du gouvernement actuel. Je dis en toute sincérité et une pointe de tristesse qu'il se dégage de cette affaire un fort relent de scandale. La population du Canada a le droit d'être informée des activités politiques du gouvernement et des mesures qu'il a prises après que nous eûmes porté cette affaire à son attention.

Manifestement, l'ajournement soulagerait le gouvernement d'un grand poids. Il n'aurait plus à répondre aux questions posées à la Chambre des communes et il ne lui serait plus nécessaire de discuter de responsabilité ministérielle. Cette affaire rend le gouvernement très nerveux. Comme je l'ai dit...

**Mme Erola:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au député s'il sait combien d'emplois ont été maintenus grâce aux mesures prises par notre gouvernement.

**M. Beatty:** Ceux de tous les ministres.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** J'allais signifier au député que son temps de parole est écoulé. Je ne peux lui permettre de répondre à une question que si la Chambre y consent à l'unanimité. Y a-t-il consentement unanime?